

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 mai 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4146)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 467

présenté par  
M. Mazars

-----

**ARTICLE 28**

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« 1° A Au second alinéa de l'article 18, les mots : « dernier alinéa » sont remplacés par la référence : « IV » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.